



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

NOTI



A - Identification de l'organisme délégant

Ville d'Oyonnax
126 Rue Anatole France
BP 817
01100 OYONNAX

B - Objet

Délégation de service public sous forme concessive pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la commune d'Oyonnax

C - Identification de l'attributaire.

OGF
31 rue de Cambrai
75 946 PARIS Cedex 19

SIRET : 542 076 799 00148

D - Notification de l'attribution.

La Ville d'Oyonnax vous informe par la présente que l'offre définitive que vous avez faite au titre de la consultation désignée ci-dessus a été retenue.

Le contrat de délégation de service public sous forme concessive pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la Commune vous est confié pour une durée de 2 ans de construction, à compter de la réception de la présente notification, et 30 ans d'exploitation.

E - Pièces jointes à la présente notification.

- Un original du contrat de concession signé vous sera adressé en recommandé

F - Signature de l'organisme délégant

A OYONNAX, le 21 mai 2014



Signature du pouvoir adjudicateur
Le Maire (M. le Maire)

Michel PERRAUD
Conseiller départemental